

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-231 du 31 Août 1990

Portant nomination de Directeurs
au Ministère du Développement
Rural et de l'Action Coopérative

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

- VU L'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU L'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU Le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU Le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU Le Décret N° 90-66 du 2 Mai 1990 fixant la composition des Cabinets du Président de la République, du Premier Ministre et des Ministres ;
- VU Le Décret N° 90-12/PM du 19 Août 1990 chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale pour compter du 19 Août 1990 ;
- SUR Proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 Août 1990,

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur Grégoire Comlan HOUADJETO est nommé Directeur de l'Action Coopérative ;

Article 2. - Monsieur Noël KOUTCHANOU est nommé Directeur du Génie Rural ;

Article 3. - Monsieur Falilou AKADIRI est nommé Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée ;

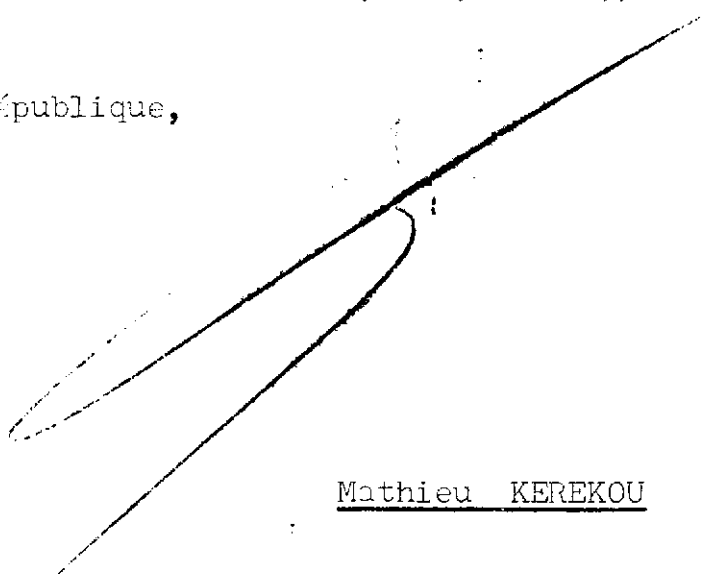
Article 4. - Monsieur Cosme AKPODJI est nommé Directeur du Fonds de Stabilisation et de Soutien.

.../...

Article 5.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

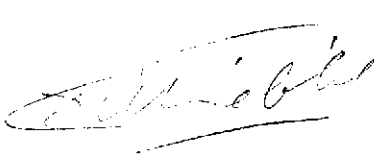
Fait à Cotonou, le 31 AOUT 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,



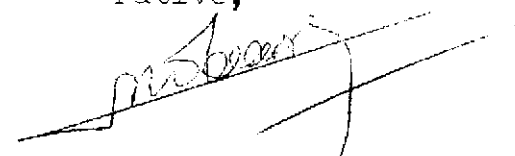
Mathieu KEREKOU

Pour le Premier Ministre absent,
le Ministre de l'Intérieur, de
la Sécurité Publique et de l'Administration
Territoriale chargé de l'intérim,



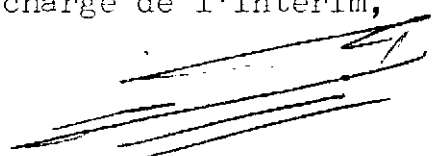
Jean Florentin FELIHO

Le Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopé-
rative,



Mama ADAMOU-N'DIAYE

Pour le Ministre des Finances
absent, le Ministre du Commerce,
de l'Artisanat et du Tourisme,
chargé de l'intérim,



Richard ADJAHO

Ampliatiions : PR 6 PM 4 SGG 4 HCR 4 CPC 1 PPC 1 MF-MDRAC 8 AUTRES
MINISTERES 13 DB-DSDV-DI-DCOF-DCTP 10 - DLC-DPE-INSAE-BCP 4 DEPARTE-
MENTS 6 IGE 3 DCCT-GCONB 2 UNB-FASJEP-ENA-INSAE 5 BN-DAN 2 DIRECTIONS
TECHNIQUES 4 INTERESSES 4 JORB 1.-